DIRIGEANTS DE TPE

RÉF. TPE-02

Comptabilité TPE : éviter les erreurs **coûteuses**

Pièces manquantes, transmissions en retard, petits arrangements : comprendre l'impact réel sur vos impôts, votre trésorerie, votre banque et votre responsabilité personnelle, et mettre en place une routine simple.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
14 h	**3 formats**	**Dès 280 €**	**Attestation de fin de formation**
selon le format	Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	HT par participant · selon la modalité	de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE

E-learning

280 € HT par participant

Durée	**14 h, à votre rythme**
Prix de l'heure	**20 € HT**
Participants	**Individuel**
Accès	**3 mois**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR

Présentiel à Nice

490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**Nice, 6 place Auguste Blanqui**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR

Distanciel en visio

490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**À distance, en visio**

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

Une dépense sans justificatif n'est pas déductible et sa TVA n'est pas récupérable : c'est de l'argent perdu, même sans contrôle. En cas de contrôle, une comptabilité incomplète peut être rejetée et le chiffre d'affaires reconstitué par l'administration, avec des majorations de 10 %, 40 % (manquement délibéré) ou 80 % (fraude), plus l'intérêt de retard de 0,20 % par mois. Et un bilan qui arrive en retard, c'est un prêt bancaire refusé ou une aide perdue.

POUR QUI

Tous secteurs. Dirigeants qui confient leur comptabilité à un cabinet et lui transmettent « quand ils ont le temps » ; très fréquent dans le BTP, la restauration, le commerce et les services à la personne.

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Expliquer ce que fait (et ne fait pas) votre expert-comptable, et ce qui reste de votre responsabilité
- ✓ Chiffrer ce que vous coûte une pièce manquante ou une erreur
- ✓ Faire la différence entre une erreur, une négligence et une fraude, et leurs sanctions
- ✓ Mettre en place une routine de transmission de 30 minutes par semaine

LE PROGRAMME

01 Qui fait quoi entre vous et votre comptable — 3 h

La lettre de mission : ce qui est inclus, ce qui ne l'est pas · Le dirigeant reste responsable de ses comptes et de ses déclarations, même s'il a un cabinet · Ce dont le comptable a besoin et quand : factures d'achat et de vente, relevés bancaires, contrats, emprunts, stocks, notes de frais, caisse · Les dates qui ne pardonnent pas : TVA, bilan, liasse fiscale, CFE, cotisations. Nouveau : fin du régime simplifié de TVA au 1er janvier 2027, la TVA se déclare et se paie chaque mois ou chaque trimestre (CA3), donc des pièces à transmettre plus souvent

02 Le vrai coût d'une gestion négligée, même sans contrôle — 3 h

Pièce manquante = charge non déductible + TVA non récupérée. Exemple chiffré : 10 000 € de factures perdues sur l'année · Honoraires supplémentaires, retards de bilan, pertes d'aides, banque méfiante, mauvaise décision faute de chiffres à jour · Le compte d'attente : ce que deviennent les dépenses non expliquées (souvent considérées comme des sommes prises par le dirigeant)

03 Erreurs, oublis, arrangements : ce que dit la loi — 3 h

Erreur de bonne foi, droit à l'erreur et régularisation spontanée · Les pratiques qui transforment un oubli en fraude : recettes non déclarées, ventes en espèces non enregistrées, fausses factures, dépenses perso passées en charges · Sanctions fiscales (majorations, intérêts de retard, amende de 50 % pour facture fictive), sociales et pénales (abus de biens sociaux, banqueroute en cas de comptabilité absente ou irrégulière lors d'une procédure collective) · Le contrôle fiscal en pratique : ce que regarde le vérificateur (fichier des écritures comptables, relevés bancaires, caisse, stocks)

04 Une routine simple pour être à jour — 3 h

Le rituel hebdomadaire de 30 minutes : photographier, classer, envoyer, répondre aux questions du cabinet · Outils simples : application de numérisation des pièces, espace de dépôt du cabinet, compte bancaire pro dédié · Conserver ses

05 Atelier de synthèse et évaluation — 2 h

Cas : une boîte à chaussures de pièces d'un trimestre. Trier, repérer ce qui manque, chiffrer la perte · Évaluation finale

documents : 10 ans pour les pièces comptables, 6 ans minimum pour le fisc · Facture électronique 2026-2027 : ce que ça change pour la transmission au cabinet

PRÉREQUIS

Aucun prérequis en gestion. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Pas de cours théorique : chaque séquence part d'une situation vraie, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte en cas de contrôle et le bon réflexe à prendre, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent et passe… jusqu'au contrôle) et les bonnes pratiques. Les cas suivent des entreprises fictives de Nice d'une formation à l'autre.

Boîte à outils remise : calendrier annuel des obligations, check-list mensuelle « ce que j'envoie au cabinet », grille d'autodiagnostic (feu vert / orange / rouge), modèle de courriel de réponse aux questions du comptable.

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Comptabilité TPE : éviter les erreurs coûteuses vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : TPE-02.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59